

La demande d'autorisation comme moment structurant dans l'enregistrement et l'analyse des interactions bilingues

Lorenza MONDADA

Département de Sciences du Langage, Université Lyon2, Laboratoire ICAR,
CNRS (UMR5191) (France)

lorenza.mondada@univ-lyon2.fr

This paper deals with the situated practices by which researchers doing fieldwork ask to their informants for the authorization to record them. Issues such as informed consent and participant's authorization are considered as topic for analysis and not as a matter of methodological recommendations or personal judgments. Thus, the perspective adopted here focus on the practical activities of researchers as they are observably documented in audio taped interactions with informants. Based on their detailed transcripts, analysis describes the recurrent procedures researchers adopt in order to ask for permission to audiotape social interactions as well as their systematic sequential position within the ongoing interaction. Based on ethnomethodologically inspired conversation analysis, this approach deals with informed consent and authorization as practical accomplishments locally situated within talk-in-interaction.

```
Inf : merci [beaucoup madame]
Enq :      [voilà:::]      merci bien://
      (1.3)
Enq : euh j'peux juste hh vous hhh direhh
      quelque chohhse/ .hhh écoutez (.) j'vous
      ai enregistré\
Inf : c'est vrai/
Enq : ouais
      (espagnol/ bi-am-mm2 6.10)
```

Cet article¹ s'intéresse aux pratiques mises en oeuvre par des enquêteurs sur le terrain pour demander à leurs informateurs l'autorisation de les enregistrer. Cette analyse traite ainsi le consentement éclairé, la demande d'autorisation et l'information aux participants comme des objets d'analyse – et non comme des problèmes suscitant des recommandations ou des prises de positions personnelles. Cette posture réflexive permet ainsi de traiter de questions éthiques et juridiques comme de problèmes pratiques posés au fil des activités de recherche et d'interroger la manière dont les solutions qui leur

¹ Je remercie Daniel Elmiger, Sarah-Jane Conrad, Patrick Renaud et Isabelle de Lamberterie pour leur lecture attentive du texte et leurs commentaires.

sont apportées contribuent à la configuration des objets empiriques étudiés par les chercheurs – ici les pratiques bilingues.

1. Introduction

1.1 *L'imbrication des questions d'éthique dans les pratiques de terrain*

Les questions éthiques et juridiques sont de plus en plus présentes aujourd'hui au coeur de la démarche scientifique. Même si elles sont posées selon des modalités et avec un accent différents selon les pays – dans certaines traditions nationales elles sont une condition *sine qua non* de l'obtention de financements – et selon les disciplines – l'anthropologie, la sociologie et la psychologie notamment ont depuis longtemps leur code de bonne conduite –, elles ne peuvent plus être traitées en contrainte marginale, et deviennent une dimension fondamentale de la conduite des projets de recherche.

Ces questions se posent de manière particulière pour les corpus de parole en interaction. En effet, dans le cadre du recueil d'enregistrements de pratiques interactionnelles dans des contextes sociaux variés, nombre de problèmes touchent pour les uns aux modalités de leur recueil et pour les autres aux modes de leur diffusion et de leur publication. Nous ne traiterons ici que le premier de ces deux aspects, pour nous concentrer plus précisément sur la relation qui s'établit entre l'enquêteur et ceux qu'on appelle parfois les informateurs (nous reviendrons plus loin sur les catégorisations possibles et adéquates de ces participants). En effet, la pratique de terrain implique des relations complexes de respect mutuel régies par la confiance mais aussi des contrats. Ainsi il est généralement considéré² que la voix enregistrée ne peut être capturée à l'insu de son/sa propriétaire – même si la littérature n'est pas unanime en matière d'enregistrements cachés (notamment dans des contextes sociaux sensibles, voir Mitchell, 1991; Lee, 1993) – et que l'enregistrement ne peut avoir lieu qu'une fois acquis un "consentement éclairé" des personnes enregistrées. Cela signifie que l'accord des personnes concernées dépend de leur information préalable, portant sur les finalités de l'enregistrement, le destin des données une fois recueillies, leur usage et leur circulation; ainsi que de la possibilité qui leur est donnée d'en limiter l'usage et la diffusion, en imposant des contraintes supplémentaires à celles prévues par

² Dans les recommandations aux chercheurs, qu'elles émanent des universités, des sociétés savantes ou des institutions de financement de la recherche. En France, un groupe de linguistes, conservateurs et juristes dont nous faisons partie élabore actuellement à la DGLF-LF et au laboratoire ICAR un *Guide de bonnes pratiques* allant dans ce sens et spécifiquement orienté vers les problèmes posés par les corpus de langue orale en interaction.

le chercheur voire en exerçant leur droit de rétractation. La compréhension du projet qui justifie le recueil des données est ainsi une pièce maîtresse dans le dispositif de demande d'autorisation car une autorisation obtenue dans des circonstances ambiguës peut être considérée comme une forme de dissimulation³. Cela dit, l'explicitation des fins du recueil des données peut n'être pas simple: non seulement elle pose le problème de la vulgarisation non biaisée des finalités du projet scientifique, mais elle suppose aussi que ces finalités sont claires dès l'origine alors qu'elles peuvent se transformer, voire émerger, dans le cours même de l'enquête. C'est pourquoi une formulation éthiquement et juridiquement adéquate des objectifs et du cadre du recueil de données aux partenaires sur le terrain pose des problèmes pratiques considérables à l'enquêteur⁴.

Ces questionnements sont généralement posés en relation avec des problèmes juridiques d'un côté, des problèmes de déontologie et d'éthique du chercheur vis-à-vis de ses données et de ses informateurs de l'autre (cf. Bulmer, 1982; Burgess, 1989). Ils sont souvent exprimés sous une forme normative dans les recommandations émises par des manuels et des guides de bonnes pratiques ou bien, surtout quand elles prennent la forme de dilemmes, sous la forme de témoignages (en ethnographie notamment – cf. Fine, 1993; Welland & Pugsley, 2002). Dans les deux cas, elles tendent à privilégier les prises de position (ou leur justification) plutôt que l'analyse de l'organisation spécifique, contingente, située de l'activité scientifique au cours de laquelle elles sont pratiquement formulées par les enquêteurs face à des informateurs spécifiques.

Dans ce qui suit, nous adoptons une approche différente, centrée sur une analyse des activités du chercheur sur le terrain et sur les problèmes pratiques qu'elles soulèvent. Cette approche s'inspire de deux courants majeurs. En premier lieu, elle s'inspire de la sociologie des sciences qui, depuis les travaux de Latour (1989) ou de Lynch (1985, 1993), a contribué à recentrer l'attention sur la science en train de se faire et en train de se dire, comme pratique émergente et située, tributaire des contingences de l'action et de l'interaction en contexte. Dans ce cadre, la question de la réflexivité entre les actions et leurs contextes respectifs a été largement discutée (Ashmore, 1989; Woolgar, 1988; Lynch, 2000). En deuxième lieu, notre approche

³ C'est souvent le cas dans les débats sur cette question dans la littérature anthropologique: voir Welland & Pugsley (2002). La question est rendue encore plus complexe lorsque sur le terrain se confrontent des positionnements différents d'acteurs sociaux (Hodkinson & Sparkes, 1993).

⁴ À cela s'ajoute que les formes mêmes de l'autorisation sont problématiques: bien que l'on recommande souvent l'administration d'un formulaire écrit, celui-ci n'a pas toujours le même sens, voire pas de sens du tout, selon les différents contextes sociaux et culturels traversés par l'enquête (dans des cultures orales, chez des groupes pour qui l'écriture et la signature sont restreintes à des activités très spécifiques, p.ex.).

s'inspire de débats récents en anthropologie culturelle, où la réflexivité conduit à un retour critique sur les pratiques de terrain, leur histoire, leurs formes et leur conséquences et s'est incarnée dans des expérimentations au sein de l'écriture ethnographique – non seulement en termes autobiographiques mais, de manière plus intéressante, en termes participatifs, concernés par la représentation des voix des natifs et leur intégration dans le texte scientifique (Marcus & Fischer, 1986; Clifford & Marcus, 1986; Clifford, 1988).

Dans notre propre démarche de recherche, les apports de ces deux courants se concrétisent dans l'analyse conversationnelle d'inspiration ethnométhodologique portant sur les pratiques de recherche (Mondada, 1998; 2002a, à paraître a), sur les processus de catégorisation des enquêteurs et des enquêtés sur le terrain autant que sur l'organisation séquentielle de leurs interactions (Mondada, 2003a, 2002b, à paraître b), ainsi que sur des pratiques de transcription des corpus (Mondada, à paraître c). Le présupposé fondamental de ces travaux est que les pratiques de recherche sont des activités sociales parmi d'autres: à ce titre, elles n'échappent pas à l'analyse que nous faisons des autres pratiques – dans la perspective du principe de symétrie déjà énoncé par Bloor (1981) au fondement du renouveau de la sociologie des sciences des années '70.

Dans les pratiques d'enquête classiques, les "rushes" et autres fragments enregistrés d'interactions entre le chercheur et ses pairs ou les participants sont souvent effacés des corpus recueillis et analysés, pour ne livrer que les données où la présence du chercheur est soigneusement gommée ou bien savamment orchestrée – dans le rôle officiel d'intervieweur par exemple – produisant ainsi techniquement et littéralement l'autonomie des événements enregistrés par rapport au processus pratique d'un enregistrement rendu ainsi totalement transparent⁵. En revanche, dans la démarche adoptée ici, les pratiques d'enregistrement sont traitées comme étant irréductiblement présentes, configurant les données qu'elles permettent de "fabriquer", et liées à des choix pratiques, techniques et éthiques des chercheurs (voir Mondada, 2003b, 2004a). Au lieu de les traiter comme de simples *ressources* méthodologiques pour l'activité scientifique, nous en faisons des *objets* d'analyse⁶.

Cette posture est réflexive dans les deux sens présents dans la littérature: elle est réflexive dans un sens ethnométhodologique ou radical (cf. Garfinkel & Sacks, 1970), où la notion renvoie au fait que les descriptions du monde – et

⁵ Tel est le cas non seulement des corpus recueillis par les linguistes, mais aussi des observations des anthropologues, qui tout en assurant l'«autorité» de leur texte grâce à l'affirmation fondatrice du *fieldwork*, "I was there", opèrent ensuite une autonomisation de leurs objets par rapport à cet ancrage incorporé et situé (Clifford, 1988; Fabian, 1983).

⁶ L'opposition entre *ressource* et *objet* (ou *topic*) a été introduite par Garfinkel (1967) et développée par Zimmerman & Pollner (1971).

avec elles les descriptions scientifiques ainsi que les représentations des événements fabriquées pour elles, tels les enregistrements – se rapportent au monde autant qu’elles contribuent à le structurer de cette manière particulière. Entre pratiques de recherche et données on peut donc affirmer la présence constante d’un rapport à la fois configurant et configuré. Notre posture est réflexive aussi au second sens, plus courant, de retour sur la pratique, de thématisation de cette pratique, de ses présupposés, de ses choix et de leurs conséquences. La réflexivité n’est donc pas entendue ici comme un miroir tendu complaisamment vers soi, mais comme une dimension constitutive de toute pratique explicitée de recherche.

Il en résulte pour la suite de cet article que nous nous pencherons sur la demande d’autorisation comme sur un problème pratique et réflexivement configurant constamment posé à l’enquêteur et incarné dans la question du moment auquel procéder à cette demande: l’éthique et le juridique se présentent donc ainsi comme un problème pratique que les chercheurs ont à résoudre sur le terrain, au sein de contingences interactionnelles précises.

Car, on va le voir, la demande d’autorisation d’enregistrer constitue un mode d’expression du chercheur dans l’action, et parfois même son dévoilement. Autrement dit, la demande d’autorisation est susceptible d’opérer, du fait même de son énonciation, une transformation des relations entre enquêteur et enquêtés modifiant à la fois leurs catégorisations respectives et les activités qu’elles rendent possibles et intelligibles.

Nous verrons dans le cours de l’analyse d’un corpus d’enquêtes sur le bilinguisme dans la ville de Bienne que ces questions juridiques et éthiques, relatives au consentement des participants, sont étroitement liées à la manière dont le bilinguisme est traité dans le fil de l’interaction ainsi qu’à l’organisation des activités bilingues qui s’y succèdent.

2. Le phénomène

Nous allons développer l’analyse de la demande d’autorisation sur un corpus que nous n’avons pas nous-même constitué puisqu’il nous a été proposé par les éditeurs de ce numéro⁷: il s’agit d’enregistrements impromptus dans des lieux commerciaux, institutionnels et publics variés de la ville de Bienne/Biel;

⁷ Je remercie Daniel Elmiger pour sa disponibilité et la richesse des informations proposées avec les données du corpus. Le corpus sur lequel se basent les analyses qui suivent est constitué de 25 interactions environ, extraites d’un corpus plus vaste d’enregistrements effectués dans le cadre du projet de recherche *Bil.Bienne* sur le bilinguisme dans cette ville (voir <http://www.unine.ch/linguistique/Bilbienne/pagebilbienne/welcome.html>). L’analyse se développe de manière qualitative sur des extraits, tout en tenant compte de régularités observées dans la totalité du corpus.

ils documentent des interactions entre un ou deux enquêteurs et des "informateurs" abordés pour leur demander le chemin, un renseignement, un produit, un prix, un service, etc. Bien que étant une ville bilingue, ce qui caractérise ces interactions est le choix de langue ou la pratique du code-switching auxquels se livrent les interactants lors de rencontres entre inconnus, constamment engagés dans la catégorisation de l'autre afin d'adopter les ressources linguistiques pertinentes (cf. Heller, 1982 pour la description d'un phénomène semblable à Montréal).

Dans ce cadre, le corpus a été constitué en adoptant un dispositif de recueil parmi d'autres possibles, focalisé sur les choix de langue, au début de l'interaction notamment. L'enregistrement est chaque fois effectué sans contact préalable avec les personnes, au gré des rencontres faites par des enquêteurs partie-prenantes dans l'interaction – comme clients, demandeurs de services, acheteurs, etc. Contrairement à ce qui se passe pour des enquêtes reposant sur une présence prolongée sur le terrain et privilégiant une demande d'autorisation précoce auprès des informateurs, ce dispositif rend difficile la demande d'autorisation *avant* l'enregistrement – puisque le moment de la rencontre de l'informateur et le début de l'interaction enregistrée coïncident pratiquement et ne dégagent par conséquent pas d'opportunités pour une telle requête: en fait les enquêteurs ont choisi de demander l'autorisation après le début de l'enregistrement – notamment avec l'idée d'éviter des effets indésirables sur le déroulement de l'interaction. Tel qu'il est conçu, le dispositif renvoie donc à plus tard, *au cours* de l'interaction, la demande d'autorisation et la présentation des objectifs du recueil prévue à la fois sous une forme orale et sous une forme écrite (brochure, flyer, carte de visite). Le problème pratique qui se pose alors est de savoir à *quel moment* et de quelle manière intégrer la demande d'autorisation dans l'interaction en cours.

Nous allons ici concentrer notre analyse sur la réponse pratique fournie de manière locale et néanmoins systématique par les enquêteurs, de façon récurrente au fil des données (et des personnes concernées) dans le corpus enregistré.

La demande d'autorisation nous intéresse à plusieurs titres:

- elle intervient à un moment séquentiel précis, offrant de ce fait un intérêt certain pour une analyse du point de vue endogène de l'organisation de l'interaction⁸;

⁸ Même si des instructions ont été données aux enquêtrices concernant un protocole d'enquête, la mise en oeuvre de ces instructions demande un savoir-faire conversationnel de membre (et non d'enquêteur) qui procède à une interprétation située et incarnée dans l'action des occasions adéquates à la réalisation des instructions. Autrement dit, et pour reprendre la

- elle relève de ce que nous pouvons appeler *le juridique en action*: le moment où les finalités de l'enquête sont présentées aux personnes concernées est intégré dans l'action et dans l'enquête; du fait de son enregistrement il peut lui-même devenir un objet d'analyse.
- loin d'être un moment ou une question marginale par rapport à l'objet de l'enquête (le bilinguisme), c'est un moment révélateur des différentes perspectives sur cet objet et des différentes catégorisations et traitements qu'elles impliquent. Autrement dit, c'est un moment où s'opère un renversement des perspectives sur l'action passée et future, générant non seulement un type d'interaction différent mais aussi des positionnements et élaborations différents du plurilinguisme.

L'analyse de la demande d'autorisation va donc s'interroger:

- sur son positionnement séquentiel dans l'interaction;
- sur les réactions de l'informatrice;
- sur la manière dont la demande va être considérée comme satisfaite et le problème résolu par l'enquêtrice;
- sur les conséquences, au-delà de la question de l'autorisation proprement dite, pour le reste de l'interaction et pour les pratiques bilingues qui y sont documentées.

3. Le placement séquentiel de la demande d'autorisation

3.1 Positionnement séquentiel

Le positionnement séquentiel de la demande manifeste une orientation de l'enquêteur vers un déroulement ordonné de l'interaction et son souci pratique de ne pas le perturber. Le moment le plus favorable, généralement identifié par les différents enquêteurs, est celui qui suit immédiatement la clôture de l'échange. Cette position permet en effet à l'enquêteur de préserver la structure de l'échange dans sa totalité, tout en se situant à un moment topicalement et interactivement libre de contraintes prospectives (cf. les processus de clôture de l'interaction décrits par Schegloff & Sacks, 1973), et à un moment où les interactants sont encore en co-présence.

Ce placement séquentiel demande une analyse fine de la temporalité de la fin de l'échange: si la fin de l'échange en forme de paire adjacente de salutations ou de remerciements est généralement prévisible, le placement de la

position de Wittgenstein sur "suivre une règle", l'action des participants ne peut être expliquée par la seule référence au fait qu'ils suivent des instructions (voir Suchman, 1987; Garfinkel, 2001).

demande d'autorisation demande une précision temporelle qui évite le chevauchement avec la paire adjacente précédente tout en enchaînant immédiatement sur elle avant que l'interlocutrice se désengage de la conversation.

En voici quelques occurrences (dont l'extrait cité en exergue est un cas supplémentaire typique):

1. (inlingua 66/BI-AE 8.30)⁹

1 Inf et ça j'vous donne avec pour étudier\
 2 Enq d'accor[d°/ merci beaucoup]
 3 Inf [merci] madame
 4 (0.2)
 5 Enq .h en fait j'voudrais juste vous dire hh j'vous
 6 ai enregistrée/ (.) parce que ça fait partie hh d'une
 7 étude qu'on fait sur neuchâtel sur le bilinguisme

2. (apotheke 40/BI AM MM 15.40)

1 Inf alors six francs voilà s'il vous plaît
 2 (0.5)
 3 Inf vous savez comment les prendre/
 4 Enq ouais/ ouais/
 5 (5.6)
 6 Inf sept dix et dix [et vingt] merci à vous=
 7 Enq [merci beaucoup] =E::: j'dois
 8 vous dire qu'on vous a: (.) enregistrée
 9 (0.5)
 10 Enq tout l'temps qu'on hh a parhhlé hh ensem:ble
 11 (0.5)
 12 Enq parce qu'avec mon collègue on fait une étude sur euh
 13 bienne/ et: la communicat[ion: en ville de bienne/
 14 Inf [oui

3. (bus à la gare 10/BS TT 10.45)

1 En1 d'accord [merci [beaucoup
 2 Inf [service
 3 En2 [supe:r [merci beaucoup
 4 (0.5)
 5 En1 (ie)tz müesse mer n ech no schnäu öppis erklääre
 6 (.) mer hei n ech etz grad uufgnoo

⁹ Le code des extraits renvoie d'une part au nom du fragment donné par les chercheurs du projet et d'autre part à son repérage sur le fichier audio dont nous disposons. La transcription proposée par les chercheurs du projet a été revue par nos soins en relation avec les exigences de nos analyses. Les conventions adoptées ici sont les nôtres (cf. à la fin de cet article) assez proches de celles retenues par le projet. Les initiales employées diffèrent quelque peu des transcriptions officielles du projet, qui utilisent "if" pour informateur féminin et "im" pour informateur masculin, tout en recourant aux initiales du nom pour les enquêteurs et enquêtrices. Nous avons homogénéisé ces références mais nous reviendrons sur la catégorisation induite des participantes à la fin de notre texte.

Dans ces trois extraits nous avons un déroulement séquentiel analogue:

- la fin de la transaction commerciale, suivie d'une paire adjacente de remerciements. De manière intéressante, il n'y pas de paire adjacente de salutations: la phase de clôture est clairement amorcée, mais n'est pas entièrement achevée. C'est donc là un lieu favorable à l'introduction d'une annonce, d'un topic non mentionné jusque là ou d'une nouvelle activité, profitant à la fois du fait qu'aucune contrainte topicale n'est projetée par la paire précédente et que les participantes sont encore dans une relation interactionnelle, n'ayant pas encore entamé la dernière paire adjacente, celle des salutations (cf. Schegloff & Sacks, 1973).
- après la paire adjacente des remerciements, suit, soit après une très courte pause soit par un enchaînement immédiat (extr. 2), une annonce de quelque chose de nouveau. La rapidité de l'enchaînement montre l'orientation de la locutrice qui effectue cette annonce vers le fait qu'une autre action pourrait prendre place au même lieu, comme des salutations clôturant définitivement l'interaction. Il est donc important que l'annonce soit rapidement insérée là. De ce point de vue, il serait intéressant de disposer d'enregistrements vidéo, car on peut faire l'hypothèse que le désengagement progressif des participantes en clôture est amorcé corporellement avant même que verbalement. La rapidité (le *rush-through*) avec laquelle l'enquêtrice intervient à ce point peut répondre à pareil mouvement initiant la séparation.
- l'annonce se fait sous la forme d'une pré-séquence ("h en fait j'voudrais juste vous dire hh" extr. 1, "E::: j'dois vous dire qu'" extr. 2, "(ie)tz müesse mer n ich no schnäu öppis erklääre" extr. 3) qui met en évidence quelque chose à dire, à révéler, à expliquer. Généralement l'objet de discours ainsi préfacé est le fait qu'il y a eu enregistrement. Cette annonce opère comme un re-cadrage (Goffman, 1974; Goodwin, 1996) de la situation (cf. infra), qui en même temps accomplit comme une nouvelle ouverture (un marquage de début en quelque sorte officiel, cf. Sacks, 1992, II, 106): une nouvelle interaction commence dès lors. Cette nouvelle interaction, sur laquelle nous reviendrons plus loin, ne fait pas que rétrospectivement dévoiler un aspect – le micro caché – qui caractérisait l'échange précédent: elle recatégorise les participantes, qui dès lors ne sont plus cliente et vendeuse mais deviennent enquêtrice et informatrice; elle recatégorise aussi les fins de l'interaction, qui d'acheter un objet sont désormais de pratiquer et de réfléchir sur le bilinguisme.

Avant de développer ces différents aspects, approfondissons notre analyse, en utilisant deux cas déviants du corpus, où l'annonce ne se fait pas dans la même position séquentielle (3.2); en nous focalisant ensuite davantage sur la forme de l'annonce et de la demande d'autorisation qui y fait suite (3.3).

3.2 Lorsque l'annonce est placée in medias res: analyse d'un cas déviant

Dans la trentaine de cas du corpus que nous avons examiné, l'annonce est toujours placée dans la position séquentielle que nous venons de décrire, sauf en deux occasions, où elle est placée de manière à interrompre le déroulement de l'interaction.

Face aux cas déviants dans un corpus, plusieurs postures sont possibles: on peut les ignorer comme des cas marginaux, on peut les traiter comme des exceptions, on peut aussi les traiter comme des cas qui invitent à reformuler l'analyse faite jusque là pour qu'elle puisse en rendre compte aussi (cf. Schegloff, 1968 sur cette manière de faire).

Nous allons montrer que nos deux cas déviants sont intéressants par rapport à l'analyse des contraintes de placement séquentiel de la demande d'autorisation que nous avons faite jusqu'ici: ils vont nous permettre d'approfondir et de préciser sa formulation.

Voici les deux cas en question:

4. (emploi72/BI AE 17.45)

```

1  Inf   parce qu'c'es- la situation sur le mARché c'est: tsk
2      (.) .h c'est [pAs vraiment:t/ (.) °bien°/
3  Enq   [ouais
4  Enq   d'accord ouais\
5  Inf   j'[vous [laisse vxxxx
6  Enq   [.h [mais en fait/ j-je hh ouais\ je vous hh
7      je vous arrête parce qu'en fait je: je: -fin j'vous
8      ai pas fait marcher mais/ je vous ai enregistré// (.)
9      .h parce j'fais partie d'un: j- j'travail pour un projet

```

5. (sanu23/ BI AE 22.45)

```

1  Inf   par cont' on des CARTes/
2  Inf2  ((rit))
3  Enq   des car:tes/ hhh °(ben) très [bien°
4  Inf   [(y a si vous voulez)
5      sur les différents endroits/ mais vous cherchez/ (.)
6      des informations généra:les/ sur l'île saint-[pierre/
7  Enq   [NON en
8      fait c'que j'fais hh/ c'est que j'vous enregistre hhh hen
9      hen/ (.) [j'vous fais parler hh/ .hh donc c'était un&
10 Inf   [ah bon
11 Enq   &alibi/

```

Dans chacun de ces deux extraits, on observe une interruption en chevauchement (extr. 4, l. 6, extr. 5, l. 7) placée au moment précis où l'informateur initie une proposition – dans le premier cas, qui se déroule dans une agence de travail temporaire où l'enquêtrice s'est posée en chercheuse d'emploi, il s'agit probablement d'un formulaire à remplir (extr. 4, l. 5); dans le second cas, qui se déroule dans un centre de formation sur l'environnement durable où l'enquêtrice a posé une question sur l'île Saint-Pierre, le

fonctionnaire lui propose des cartes et essaie de mieux cerner les attentes de cette cliente (extr. 5, l. 5-6). Cette suspension d'un cours d'action où le partenaire s'engage dans une tentative pour mieux satisfaire la demande produite semble être un point traité par l'enquêtrice comme signifiant un seuil, seuil qu'elle ne franchit pas car il impliquerait probablement un engagement plus important dans l'activité qu'elle a pourtant elle-même lancée. Dans le premier cas, il s'agit d'un engagement vis-à-vis d'une recherche d'emploi que le prestataire vient de qualifier de difficile, dans le deuxième cas, il s'agit d'une demande qui dès le début est traitée comme non adéquate au lieu où se trouve l'enquêtrice (qui ne se trouve pas dans un office du tourisme par exemple) mais que le fonctionnaire essaie néanmoins de satisfaire. Tout se passe comme si l'identité fictive assumée par l'enquêtrice pour mener son enregistrement ne "tenait" pas au-delà de ce seuil critique.

Les deux cas déviants nous permettent de mieux comprendre les enjeux de cette première interaction par rapport à la suivante recadrée autour de la demande d'autorisation et des questions de recherche, que nous allons détailler ci-dessous: tout se passe comme si l'annonce du fait qu'il y a eu enregistrement et la demande d'autorisation qui en découle étaient repoussés par les enquêteurs le plus loin possible dans le cours de l'interaction: le dernier moment pour la placer est celui de l'initiation de la clôture – solution généralement adoptée. Les deux cas déviants montrent que dans certains cas, ce dernier moment se situe avant elle, avec pour effet d'interrompre l'activité en cours, autrement dit d'en précipiter la clôture. Les problèmes rencontrés dans les cas déviants sont liés aux catégories associées à l'activité et à la difficulté de poursuivre et de s'engager dans l'interaction sous une catégorie peu sinon pas compatible avec celle d'enquêteur.

3.3 *La demande d'autorisation comme re-cadrage et ses ressources propres: rire et code-switching*

Le dévoilement de l'enregistrement, suivi de la demande d'autorisation de garder les données ainsi recueillies et de l'explication du cadre de la recherche, opèrent donc un recadrage de la situation qui non seulement oriente prospectivement d'une première activité – liée au service – à la suivante – liée à l'enquête – mais aussi recatégorise rétrospectivement la première – reconsidérée alors non plus comme une interaction de service mais comme une expérimentation (ce vers quoi s'oriente l'enquêteur sur un mode réparateur quand, dans un certain nombre de cas, il précise qu'il avait réellement besoin du médicament, de l'information, de la colle ou de l'engrais qu'il vient d'acheter).

Ce recadrage est présenté par l'enquêteur d'une manière reconnaissable par l'informateur comme faisant rupture par rapport à ce qui précède, souvent par un rire ou par le ton rieur (voir les nombreuses aspirations dues au rire, marquées par des "hh" dans la transcription), sur lequel nous allons revenir au

fil de l'analyse. Le rire organise le contraste entre une activité sérieuse et une blague (voir Sacks, 1972 sur l'utilisation du rire pour catégoriser un énoncé et en modifier les enchaînements séquentiels possibles): l'activité scientifique est associée à ce rire qui *décale* précisément le regard sur les activités ordinaires. La catégorisation de l'activité d'enquête apparaît dans ce contexte comme plutôt négative: elle transforme les activités ordinaires en "alibi", elle "fait marcher" les gens... et provoque des auto- et des hétéro-catégorisations induites par ce qui est traité par les participants comme une dissimulation de l'enquêteur. On observe ainsi l'apparition de catégories éthiques endogènes, c'est-à-dire propres aux participants et à la situation telle qu'elle est localement organisée.

Outre le rire, l'annonce et son effet de rupture par rapport à ce qui précède peuvent se marquer par un changement de langue:

6. (expo 20/17.15)

```

1  En1  ah bon alors c'est pas encore main[tenant xx
2  Inf                                     [non non c'est
3      pas encore
4  En1  ouais merci
5  Inf  <xxxx ((en dialecte suisse allemand))>
6  Frau ja
7      (0.7)
8  En2  jetzt müesse mer n ich no schnäu öppis erklääre
```

7. = (3)

```

3  En2                                     [supe:r [merci beaucoup
4      (0.5)
5  En1  (e)tz müesse mer n ech no schnäu öppis erklääre
6      (.) mer hei n ich etz grad uufgnoo
```

Dans les deux cas, le passage de la première activité à la seconde est signalé par du code-switching: celui-ci n'est pas général, mais tend à être produit en situation exolingue marquée par une forte asymétrie, lorsque l'informateur ne s'est manifestement pas exprimé jusque là dans la langue dans laquelle il se sent le plus à l'aise et lorsque l'enquêteur est en mesure d'opérer un code-switching (dans certains cas c'est une distribution des tâches et des langues entre les deux enquêteurs qui organise collaborativement le passage à l'autre langue). Tout se passe comme si les enquêteurs à la fois forçaient une interaction initiale dans la langue non préférée (au sens de Auer, 1984) de l'informateur, et en même temps reconnaissaient l'importance à la fois scientifique et réparatrice du déroulement de la seconde activité dans sa langue préférée.

De manière intéressante, ces code-switchings peuvent être placés plus tardivement par rapport au moment du recadrage, en raison des réactions minimales de l'interlocuteur (cf. infra).

4. Les réactions des informateurs à la demande d'autorisation

4.1 Accords et résistances

Le dévoilement de l'enregistrement se fait par la préface, suivie de l'annonce que l'échange a été enregistré, puis de la présentation du projet qui justifie cet enregistrement. Tout cela constitue une prise de parole assez longue, avec une demande explicite d'accord concernant l'enregistrement, et débouche sur des questions supplémentaires posées à celui qui devient de façon concertée, après le re-cadrage, un 'véritable' informateur. Ce long tour est toutefois organisé en une série d'unités (de *turn constructional units, TCUs*) qui permettent, voire sollicitent, une réponse de l'informateur. Cette réponse, quelle que soit sa forme, apparaît fondamentale dans le processus d'obtention progressive de l'accord. La façon dont les réponses et réactions possibles (la *responsiveness*) de l'informateur sont aménagées durant toute la présentation justificatrice des objectifs et des méthodes de l'enquête est donc un aspect fondamental du juridique et de l'éthique en action.

4.1.1 Dans certains cas, l'acceptation est immédiate:

8. (gare33/BI AE 28.55)

```

1  Enq  j'o- j'ose vous demander -FIN est-ce que vous êtes
2      d'accord qu'on qu'on que je puisse garder le:
3      l'enregistrement que j'viens de faire euh
4      (.)
5  Enq  c'est absolument anonyme/ c'est juste pour faire une
6      analyse euh[:: conversation[nelle
7  Inf  [oui: ] [xxx oui oui ça m'gêne pas/
8  Enq  merci beaucoup/

```

La question de l'enquêtrice aurait pu s'arrêter à la ligne 3; en fait le point de transition (4) qui suit est minime face à un ajout qu'elle énonce immédiatement pour fournir un argument supplémentaire (5), suivi d'un autre sur l'analyse. La réponse ici est placée en chevauchement avec la qualification de l'analyse, montrant par là que les arguments suffisent et que l'accord n'a pas besoin d'autres détails.

Si l'on prend en considération non seulement la formulation d'un accord, mais aussi son positionnement séquentiel, alors on peut tenter de comprendre par rapport à quoi cet accord a été donné. Contrairement à l'accord précoce de l'extr. 8, on observe des occurrences d'accord venant *après* que tous les détails du cadre de l'enquête ont été explicités:

9. (konzert18/TT BS 7.15)

```

1  Enq  hm etz müesse mer n ech no schnäu öppis erkläre (.)
2      mer hei euch ufgnoo we euch dass (.) ned schtöört o zwar
3      för nes projekt wo mer hei ää vo dr uni neuenburg u vor
4      uni bäärn uus
5  Inf  ouais
6  Enq  übere bilänguismus aso [äää]we dr das ned weit

```

7 Inf [ja
 8 Enq natürlech dörft ers säge aber ich cha n ich versichere
 9 s wird .h ned [usserhalb vo dr ääm (uni)
 10 Inf [a (nis) kää probleem ((rit))

Dans ce cas, l'accord (10) apparaît après deux continueurs, l'un en français et l'autre en allemand, marquant en quelque sorte les points informationnels saillants de l'explication – l'un à la fin de l'unité où est mentionné le cadre institutionnel de l'enquête (5), l'autre à la fin de l'ajout concernant la problématique du projet (7). Cet accord vient ici en chevauchement de la garantie de confidentialité des données, signalant ainsi par son placement que les informations données jusque là suffisent.

Ces deux extraits, comme les autres que nous analysons, sont susceptibles d'éclairer de manière empirique la notion de "consentement éclairé" dont on accompagne souvent les recommandations en matière de demande d'autorisation. L'attention des informateurs envers les explications qui leur sont données, le placement de l'accord, les incompréhensions éventuelles (cf. infra 4.2) sont reconnaissables dans le déroulement de l'interaction et constituent les observables tangibles du caractère "éclairé" et interactivement accompli de l'information qui leur est donnée.

4.1.2 Dans d'autres cas, l'accord peut être minimal

10. (homéopathie46/BI AM MM2 1.30)

1 Enq bon EU:h/ j'dois vous dire que: euh: j'vous ai
 2 enregistréE (0.6) ((éclate de rire)) (0.5) [((rit))
 3 Inf [°c'est pas
 4 Enq sympa°
 5 xxx nOn: mais j'vais vous expliquer pourquoi/ (.) euh
 6 on: on fait partie d'une équipe (.) qui (posons;faisons)
 7 une petite recherche sur bienne/
 7 Inf oui:
 8 Enq pour voir euh: comment les langues sont utilisées
 9 dans la ville: le (.) euh par rapport au bilingUI:[sme:
 10 Inf [mhm
 11 Enq qui parle quelle langue et tout ça\ tsk .h et::: voilà ben
 12 j'v:ou- (.) je voulais vous dire que j'hh vous hh aihh
 13 enrehgistrée hh pis si vous êtes d'accord qu'on conserve
 14 ce- cet enregistrement
 15 Inf °ou[i°
 16 Enq [parce qu'est un échantillon de: de[:
 17 Inf [oui oui
 18 Enq d'la communication à bienne
 19 Inf pour voir [si: [euh: je vous aurais peut-être&
 20 Enq [ouais
 21 En2 [je vais vous:
 21 Inf &répondu en allemand

Dans cet extrait, l'annonce de l'enregistrement est effectuée avec un grand rire (2) suivi d'un silence puis d'un nouveau rire. Le rire est une conduite interactionnelle qui est souvent organisée de manière à inviter les co-participantes à rire avec celle qui l'a initié (Glenn, 2003); au contraire, le rire isolé manifeste souvent un désalignement des autres participantes vis-à-vis

de la personne qui rit. Ici le rire ne suscite pas un autre rire, comme dans d'autres cas; c'est d'autant plus frappant qu'il s'agit d'un éclat de rire. Il est suivi d'un silence, puis d'un nouveau rire de l'enquêtrice; pour toute réponse, l'informatrice propose une évaluation négative de ce qui s'est passé (3). L'explication qui suit réagit à cette prise de position; l'informatrice produit plusieurs continueurs (7, 10) avant de donner graduellement son accord d'une voix d'abord faible (15), puis de manière non seulement répétée (17) mais aussi plus engagée, en allant jusqu'à co-formuler les objectifs de la recherche. Cette dernière façon est un trait récurrent de la trajectoire par laquelle est établi l'accord des participants, qui permet la transition vers la deuxième activité, celle consistant à parler des pratiques bilingues.

4.1.3 Accords tardifs et rôles du code-switching tardif

D'autres accords sont obtenus de manière plus tardive, à la suite d'un véritable travail d'argumentation et d'explication. Dans ces cas-là, le code-switching intervient de manière significative. Nous nous limiterons à l'analyse de deux extraits.

11. (Spiess49/BI AM MM 29.44)

1 (1.1)
 2 Enq x (ben) j'voulais encore vous dire euh
 3 (0.6)
 4 Enq j'travailles à x- à l'université de neuchâtel/
 5 Inf mhm
 6 Enq et pis on fait une enquête: sur le: la communication
 7 à bienne
 8 (1.3)
 9 Inf ou:ais xxxx (aber) einfach=
 10 Enq =<non non ((rapide))> mais j'ai (0.25) j'vous ai ENregistré
 11 (0.8)
 12 Enq icI parce que:: (.) j- parce qu'on fait justement une
 13 enquE:te et pis euh
 14 (2.5)
 15 Inf mhMhh/
 16 Enq et pis euh on on on enregistre des petits moments comme
 17 ça: justement euh dans des magasins::/ ou dans des lieux
 18 publics/ pour voir (0.6) comment ça se passe/ (.) attendez
 19 j'vais vous donner un: (0.7) une information
 20 <(1.0) ((bruits de papiers))>
 21 Enq voilà\ (0.6) alors déjà (0.25) je: (0.9) j'vous donne
 22 une petite information/
 23 (2.6)
 24 Enq on on on recherche comment ça se passe la communication
 25 à: (0.6) à bienne (0.5) pis j'voulais vous demander si vous
 26 étiez d'accord que:: que je conserve le: ces quelques mots
 27 qu'on a échangés
 28 (1.7)
 29 Enq comme exemple:
 30 <(1min17sec) ((Inf lit la brochure d'info))
 31 Enq j'sais pas si vous avez des
 32 questions [euh sur des choses [qui ::
 33 Inf [mhm [mhm
 34 (0.4)
 35 Enq e: süsch chöit er ou tütsch rede met mer
 36 (1.3)
 37 Enq wenn dir no: froge heit

38 (1.4)
 39 Inf was macht er nähär met dene dinger (.) ond so/
 40 (1.4)
 41 Enq es esch (0.3) zum luegee (1.5) auso mer tüe das e::
 42 (0.4) transkribiere
 43 Inf mhm
 44 Enq un nächhär e (.) es esch anonym
 45 (1.2)
 46 Enq ond mer tüe das (0.8) mer mach öppe füzg ufnaame
 47 (1.4)
 48 Enq nd mer tüe e e: (.) luege (1.7) ööm (1.0) xxxx
 49 xxx[aapasse)
 50 Inf [het das öppis meeet bilingue oder so/
 51 Enq ja genau ob bilinguism ob de bieu würtlech biläng isch

L'annonce est articulée en plusieurs unités qui laissent chacune un point de transition possible pour la prise de la parole par l'informateur, qui pourtant ne saisit aucune de ces occasions, reste sans réaction à l'annonce qu'il a été enregistré (11), se limitant à produire quelques continueurs minimaux (5, 15) voire à rester silencieux durant l'explication, notamment lorsque l'enquêteur lui demande formellement son accord (28). C'est le seul cas dans le corpus que nous avons étudié où l'informateur lit extensivement la feuille d'information qu'on lui donne (30). Lorsque l'enquêteur le relance (31-32) les réactions sont minimales et ne mènent pas à une réponse (34). Ceci donne lieu à une des séquences explicatives parmi les plus longues du corpus et après cette dernière relance à un code-switching (35) par lequel l'enquêteur opère un changement de langue – en le thématissant – pour répéter sa proposition de répondre à des questions. La relance est articulée en deux TCUs, entre lesquels de longues pauses ne sont pas occupées par l'informateur, qui finalement à la ligne 39 pose une question sur l'utilisation des données. Cette question est l'occasion d'un autre type d'explication, davantage lié aux pratiques de l'enquête. On remarquera que dans cette explication l'enquêteur a quelques difficultés à formuler l'objet de la recherche (argument du verbe "luege") suivi à deux reprises d'une pause importante (41, 48); finalement l'objet sera co-produit par l'informateur (50) qui complètera les tentatives précédentes de l'enquêteur et que celui-ci ratifiera (51).

Le passage d'une série de continueurs minimaux à une collaboration sur les questions de recherche est une forme d'accord implicite généralement observé dans le corpus; il est l'occasion pour les enquêteurs de passer à la suite, représentée par des questions sur les pratiques bilingues des informateurs. On remarquera ici que le passage est favorisé par le code-switching – qui aurait pu prendre place au tout début de cette séquence (comme supra extr. 6, 7), mais qui n'intervient ici que tardivement par rapport à cette position séquentielle, au moment où ce qui y a été initié rencontre des difficultés.

Dans ce cas, l'alternance des langues était initiée par le chercheur; dans d'autres cas, comme ci-dessous, elle peut être initiée par l'informatrice:

12. (Körpermilch40/BI AE 14.10)

1 Enq ich hab(e) noch eine frage\ (.) ich habe ihr- ihnen
 2 aufgenommen/ weil ich für ein prodsch- [ä proschEkt&
 3 Inf [mhm
 4 Enq &der universität neuchâtel arbeitE
 5 Inf mhm
 6 Enq und ich musste noch (.) es ist über ääm ä euh bilinguisme
 7 Inf mhm
 8 Enq und/ ich möchte wissen ob sie euh einverstanden sind euh
 9 wenn ich das:: ä
 10 <(2.4) ((probl. de son sur la bande))
 11 Enq xxx eine hhhh HHH .h eine euh tsk euh euh
 12 analyse conversationnelle mais [je
 13 Inf [mais vous parlez français
 14 Enq ouais ouais [ouais hhh [hhvous êtes hh romanhhdeh
 15 Inf [moi j'suis romande [hhhhhhhhhhh
 16 Enq en fait hh on travaille sur le bilin[guisme]
 17 Inf [ouais le] bilin
 18 gui[sme ouais (de de) l'université de neuchât]el
 19 Enq [et pis euh et pis le le but est d'enregistrer]
 20 ouais ouais [le but est d'enregistrer des d[es données&
 21 Inf [ouais.hh [ouais/
 22 Enq &en fait\ donc ça reste anonyme/ .h c'est juste on aimerait
 23 faire une analyse/ euh conversationnelle après sur euh sur
 24 ce que je viens d'enregistrer\ alors est-ce que vous êtes
 25 d'accord: (.) [qu'on garde
 26 Inf [parce que vous m'avez
 27 enregistrée [PARler là
 28 Enq [ouais/ ouais (.) ouais
 29 (0.7)
 30 Enq ç[a vous GE:ne/] (.) [vous voulez
 31 Inf [u:::::::::::::] [ah parce que moi bon ça m' ça m'est
 32 égal/ [mais moi j'parle vraiment pas bien l'alle][mand::
 33 Enq [ouais/ mais ça reste anonyme/] [mais vous
 34 avez entendu/ [hh vous avez entendu comme j'parle allemand]
 35 Inf [hhh hi hi hi hhh hi hi hi .hhhhh]
 36 Enq mais en fait euh j- je je m'suis dem- enfin vous m'avez
 37 parlé directement enfin vous vous m'avez parlé euh vous
 38 m'avez saluée en français [j'crois hein [ouais
 39 Inf [bonjour [ouais
 40 ouais j'm'adresse toujours en français

Au début de cet extrait, qui comme le précédent commence après la clôture de l'échange précédent, la demande d'accord est projetée par un préliminaire (1) tout en n'étant formulée qu'après l'insertion de l'annonce de l'enregistrement et de l'explication du projet – ces insertions renvoyant à plusieurs reprises la formulation de la question (comme l. 6). Pendant cette explication, l'infor-matrice produit une série régulière de continueurs. Malheureusement un problème d'enregistrement (10) ne permet pas de suivre totalement la formulation de la question; ce qui est en revanche audible est la difficulté (11) de l'enquêtrice à formuler le but de l'analyse, qu'elle énonce en passant de l'allemand au français (12). Ce code-switching ponctuel est immédiatement remarqué par l'informatrice (13) (qui pourtant n'avait pas réagi pas à l'accent francophone de l'enquêtrice): cela donne lieu à une déclaration de son identité (15) dans un tour traversé par le rire des deux femmes (14-15). Contrairement à ce qui se passe dans d'autres enquêtes, où nous avons relevé que le rire de l'enquêtrice n'était pas partagé par l'informatrice (cf. extr.

10 supra), on a ici un rire commun qui manifeste un alignement fort des deux interlocutrices après le passage au français. A partir de là le français s'installe comme langue de la poursuite de l'interaction, avec une forme très différente d'alternance des tours de parole: l'enquêtrice reprend son explication tandis que l'informatrice lui fait écho en chevauchement (17-19).

Cela toutefois ne suffit pas pour que l'accord soit donné sans résistance: de manière intéressante, alors que la mention de l'enregistrement en allemand (2) n'avait suscité aucune réaction, que la deuxième mention lors de la demande d'accord en allemand (probablement en 10) a été ignorée à cause de la thématization du code-switching (13 et suivantes), la troisième mention lors de la demande d'accord en français suscite la surprise (26-27) puis une réaction non-préférentielle ("u:.....: " 31). La réaction de surprise est intéressante: elle montre que lors des premières mentions la question de l'enregistrement n'a pas été véritablement comprise par l'informatrice, qui n'en découvre la signification que plus tard – et quand la question est véritablement abordée dans sa langue préférée. Très souvent dans l'annonce faite par les enquêteurs il y a mention de l'enregistrement mais pas de ce qui a été précisément enregistré (certains enquêteurs parlant d'ailleurs de "données" et non d'enregistrement – un terme beaucoup plus vague et dont on peut se demander le sens qu'il a pour les informateurs): ici l'informatrice insiste non seulement sur le fait d'avoir été enregistrée en général, mais sur l'objet et les circonstances précises de l'enregistrement ("vous m'avez enregistrée PARler là" 27).

Cette situation se produit à plusieurs reprises dans le corpus: plusieurs informateurs ne réagissent pas lorsqu'on leur dit qu'ils ont été enregistrés, et ne réagissent tardivement avec surprise qu'à la deuxième ou troisième mention de l'enregistrement, souvent dans une autre langue. Cela montre que la perception du re-cadrage opéré par le dévoilement de l'enregistrement n'est pas immédiate pour tous les informateurs.

Dans l'extrait que nous analysons, la "découverte" de l'enregistrement porte à une forme de refus ou du moins de réaction non-préférentielle, très chargée émotionnellement dans une sorte de "response cry" (Goffman, 1978) ("u:.....: " 31), immédiatement reçu comme tel par l'enquêtrice (30) probablement aussi grâce à la mimique faciale de son interlocutrice. Cette réaction est suivie de gloses verbalisées (où elle n'est donc plus uniquement exprimée ou exhibée) élaborant de deux manières très différentes, l'une disant son indifférence ("ça m'est égal" 31-32), l'autre disant sa préoccupation vis-à-vis de l'image négative d'elle-même et de sa compétence en allemand (32). A cela l'enquêtrice répond par deux arguments fort différents: l'un est celui de l'anonymat (33) et l'autre est une comparaison avec sa propre compétence en allemand (34) qui déclenche les rires de l'informatrice (35). A nouveau c'est le rire partagé des deux femmes qui s'offre à l'interprétation de l'enquêtrice comme une marque d'accord l'autorisant à passer à sa première question.

4.2 *Problèmes de compréhension et statut de l'accord*

Les extraits précédents nous permettent de problématiser la notion d'accord faisant suite à la demande d'autorisation d'enregistrer les données, ainsi que la compréhension par l'informateur de ce qui est en jeu dans le recadrage de la situation.

Pour être effectif et permettre le passage à la deuxième activité – centrée sur un entretien de recherche – le recadrage est produit de manière reconnaissable par les enquêteurs en recourant à un ensemble de ressources telles que le placement séquentiel de l'annonce, le changement de posture, le rire, le code-switching, on vient de le voir

Le caractère reconnaissable, intelligible et donc compréhensible de ce qui suit est un enjeu majeur pour la demande d'autorisation et l'obtention de l'accord. On sait que la compréhension des co-participants de l'interaction est publiquement déployée par leurs manières d'accueillir et d'accompagner le tour de parole du locuteur – par des continueurs, des évaluations, des enchaînements collaboratifs, et d'autres réactions (Schegloff, 1982; Goodwin, 1986). Ces manifestations peuvent être minimales ou plus abondantes, et sont caractérisées par leur placement séquentiel qui met rétrospectivement en relief l'une ou l'autre unité du tour comme ayant non seulement fait l'objet d'une compréhension mais comme ayant été plus particulièrement soulignée par le co-participant.

Dans le corpus analysé ici, on constate que la réactivité des informateurs à l'explication de l'enquêteur varie grandement et rend compte de postures très diverses – d'une collaboration indifférente aux enjeux de l'enregistrement à une résistance soucieuse de l'image de soi, ou à une demande d'information supplémentaire sur le cadre de la recherche, ou encore à une objection sur les garanties données à l'appui de la demande d'enregistrement.

Ces réactions posent la question de la façon dont elles sont traitées par l'enquêteur, qui peut les prendre en considération en les thématissant et en les retravaillant argumentativement, mais aussi bien les ignorer. La façon dont l'enquêteur interprète le fait qu'il y a eu accord est manifeste dans la manière dont il enchaîne sur l'activité suivante. Souvent, ces deux moments successifs sont confondus: le fait que l'informateur commence à développer le thème de l'enquête est considéré à toutes fins pratiques par l'enquêteur comme un accord. Cependant, dans certains cas que nous n'avons pas l'espace d'analyser ici, l'enquêteur, ayant enchaîné rapidement de la demande d'accord à ses premières questions, revient sur l'accord à la fin de l'interaction – une occasion favorable à la récapitulation des finalités de l'interaction – montrant par là son orientation vers le fait que la réponse à ses questions ne se substitue pas à un accord explicite et vers d'autres opportunités pour le ratifier.

La formulation de l'accord dépend par ailleurs étroitement de la compréhension de ce sur quoi porte l'accord – problématique par conséquent dans les cas de mécompréhension de ce qui se passe, de mécompréhension de ce que signifie l'enregistrement et de ce sur quoi il porte (dans un cas, spectaculaire, à un guichet de la gare, l'informatrice répond à la demande d'autorisation d'enregistrer en demandant l'âge de l'enquêtrice – montrant ainsi rétrospectivement qu'elle se situe toujours dans le cadre de la première activité et qu'elle n'a pas reconnu le recadrage opéré par sa cliente devenue enquêtrice – BI SS 3.47).

D'autres sources de malentendus portent sur la confusion entre l'ancrage institutionnel du projet de recherche et d'autres cadres institutionnels – dans le cas ici étudié entre l'étude du bilinguisme réalisée par les universités de Berne et Neuchâtel et l'initiative de "label bilingue" décerné par les autorités de la ville de Bienne:

13. (compte74/ BI AE 1.30)

1 Enq est-ce que vous êtes d'accord qu'on garde la donnée
 2 c'est absolument euh (.) confidentiel et anonyme mais
 3 ça [reste euh
 4 Inf [oui en fait on a: (.) on a aussi reçu
 5 no[tre (.) label [du bilinguisme
 6 Enq [AH oui d'accord [ah oui d'accord très bien

Dans cet extrait, la demande d'autorisation se réfère à "la donnée" – terme très général et très vague par rapport à celui d'"enregistrement"; l'informatrice y répond en chevauchement par la mention du label du bilinguisme – déclenchant les approbations de l'enquêtrice. Ces approbations, très promptes prennent séquentiellement la place d'un autre enchaînement possible, par exemple d'une réparation du malentendu, qui n'est dès lors plus possible; la demande d'autorisation sera reposée plus tard dans l'entretien.

Ce cas de malentendu est exemplaire de la confusion toujours possible entre l'enquête et d'autres initiatives officielles émanant d'autres instances institutionnelles.

Les problèmes rencontrés par la formulation de la demande de l'accord et par les réponses qu'elle suscite permettent ainsi de problématiser sur le terrain, sur des données empiriques et du point de vue des participantes la question amplement traitée dans la littérature du caractère "éclairé" du consentement.

4.3 *Le traitement pratique du problème de l'anonymisation*

Une autre question souvent traitée dans les guides de bonne conduite de l'enquêteur est celle de l'anonymisation des données. Le traitement empirique de cette question sur la base d'un corpus montre qu'elle est souvent utilisée comme un argument pour convaincre l'informateur de donner son autorisation, c'est-à-dire comme une garantie de traitement confidentiel des données.

Les références à cette question sont d'ailleurs intéressantes: dans le corpus observé il est davantage question d'"anonymat" que d'"anonymisation". La seconde renvoie à un processus – faisant partie des pratiques de la recherche et visant à enlever ou à rendre non reconnaissables des informations relatives à l'identité des personnes, grâce à leur remplacement par un pseudonyme dans les transcriptions ou leur 'beepage' sur les bandes audio. La première en revanche renvoie à un statut déjà là (tel est le cas de "c'est absolument anonyme/" extr. 8, l.5; "es isch anonym" extr. 11, l. 44; "ça reste anonyme/", extr. 12, l. 22, 33; "c'est absolument euh (.) confidentiel et anonyme" extr. 13, 2; ainsi que ci-dessous, extr. 14, l. 4 "c'est anonyme hein/ça reste anonyme" 4) et qu'il s'agit de conserver.

Dans le corpus étudié, aucun participant ne relève cet aspect et la réponse souvent se situe en chevauchement avec la mention de l'anonymat – sauf dans un cas:

14. (inlingua71/ BI AE 8.30)

1	Enq	j'aimerais savoir si vous êtes d'accord qu'on conserve les
2		données que: qu'on vient d'enregistrer
3		(0.6)
4		c'est anonyme hein/ ça reste anonyme mais c'était juste une
5		situat[ion anonyme pour une analyse euh
6	Inf	[mais on connaît ma voix PARTout/ (.) vous savez
7	Enq	ah bon en plus/ en plus mais [j'ose vous demander quelle&
8	Inf	[.hh c'est pas ça .h
9		est votre langue maternelle
10	Inf	eh allemand/

Dans ce cas, l'informatrice exhibe une compréhension subtile des problèmes posés par l'anonymat/anonymisation et des limites inévitables de cette garantie – en renvoyant non seulement au caractère situé de l'interaction dans un lieu public d'une petite ville, mais en outre au caractère irréductiblement spécifique de la voix humaine et notamment d'une voix localement connue. La notion de "situation anonyme" est ici traitée par l'informatrice comme n'ayant pas de sens dans une société caractérisée par une forte interconnaissance.

Ici, comme dans d'autres interactions du corpus, le problème n'est pas thématiqué ni repris par l'enquêtrice qui passe immédiatement à la première question prévue par l'entretien; le problème est d'ailleurs traité comme non pertinent par l'informatrice elle-même (8).

5. La demande d'autorisation comme transition d'une activité bilingue à une autre

Les questions que nous avons soulevées jusqu'ici dépassent largement les problèmes de bilinguisme, tout en reposant de manière spécifique sur certaines ressources bilingues, comme le code-switching et les problèmes de (mé)compréhension en situation exolingue.

Dans cette dernière partie, nous insisterons sur l'importance des procédés interactionnels que nous avons étudiés jusqu'ici pour l'étude des pratiques plurilingues, objet de l'enquête analysée ici.

Nous avons souligné l'importance du recadrage qu'opérait la demande d'autorisation et donc de son caractère intelligible et reconnaissable pour les participants. Ce recadrage permet de passer d'une activité à une autre, où la question du bilinguisme est également présente mais de manière déplacée. La première activité est celle d'une interaction quotidienne dans un commerce ou dans un service, dans une ville généralement reconnue comme bilingue, où la clientèle peut relever de différentes identités linguistiques. Dans cette première activité, les pratiques bilingues sont imbriquées dans des pratiques commerciales et institutionnelles observées sinon provoquées par les enquêteurs (qui, selon leurs compétences langagières et sociales, vont imposer une langue à l'interaction). La seconde activité, en revanche, transforme les pratiques bilingues en un objet de discours, en en faisant un objet de réflexion, de reconstitution, de narration de la part des informateurs dans le cadre d'un entretien – donc un objet qui se voit doté d'une certaine autonomie par rapport aux pratiques dans lesquelles il est imbriqué en contexte. D'une activité à l'autre, les pratiques bilingues se transforment donc: non thématiques dans la première activité, considérées comme allant de soi, elles sont explicitées dans la seconde; vécues de manière spécifiquement située dans la première, elles deviennent l'objet de généralisations dans la seconde. Dans la seconde activité s'opère un retour sur la façon dont la première vient de se dérouler: ce retour explique, rationalise, thématise des choix qui donnent sens à ce qui s'est passé; même lorsque les deux se déroulent de manière monolingue, ce monolinguisme prend sens dans un arrière-fond reconstitué des pratiques bilingues supposées ou observées en ville, comme un cas de figure parmi d'autres.

Le fait que la première activité ait été enregistrée, même si les participants ne se livrent jamais à une réécoute en situation, accentue le caractère «méta» de la seconde activité: le bilinguisme dont on parle n'est pas simplement celui de la ville mais celui qu'on sait avoir été capturé et objectivé dans l'enregistrement à peine effectué. Le fait que l'annonce de l'enregistrement soit parfois le lieu où s'opère un code-switching – ou que celui-ci intervienne plus tardivement – accentue lui aussi cette posture, faisant d'une langue l'observatoire de ce qui se passait dans l'autre.

D'une activité à une autre, ce sont aussi les catégories d'appartenance pertinentes qui changent. Dans la première activité, l'interaction met face à face des clients et des vendeurs, des fonctionnaires, des employés; dans la seconde, ces catégories passent en arrière-plan – ou deviennent un objet de discours, comme quand la vendeuse explique qu'elle s'adapte à la langue du client –, les catégories pertinentes devenant celles d'enquêteur et d'informateur. Sacks a bien montré (1972, 1992) que les catégories étaient liées – en

en dépendant aussi bien qu'en la configurant réflexivement – à une intelligibilité du contexte de l'action, où se déroulent des "category-bound activities"; de même, il montre qu'un certain nombre de catégories sont organisées en paires standardisées (comme client/vendeur ou comme enquêteur/enquêté) dotées chacune de droits et obligations spécifiques. Le passage d'une activité à une autre dans le corpus analysé signifie précisément une transformation non seulement des catégories pertinentes mais des relations réciproques et de leurs droits et obligations. La pratique bilingue dans la première activité n'a pas le même sens que dans la seconde, et n'est pas dictée par les mêmes pertinences. Le dévoilement lié à l'enregistrement et au fait qu'il s'agit d'une enquête et non d'une transaction commerciale ordinaire, fait reconsidérer les pratiques bilingues d'une autre manière – faisant par exemple passer d'une relation de service où l'on s'ajuste à la langue de la clientèle à une relation d'enquête – qui peut être aussi vécue comme une situation de test, d'évaluation, d'expérimentation – où la pratique langagière n'est plus avant tout orientée vers l'activité commerciale ou institutionnelle mais devient un objet d'évaluation autonome, déclenchant des questions de norme, de compétence, d'identité et d'image de soi. Cette transformation rend intelligible le réalignement linguistique qui a lieu au moment de la demande d'autorisation: les enquêteurs semblent s'orienter vers le fait que, si leurs compétences linguistiques le leur permettent, c'est à eux de s'ajuster à la langue préférée de l'informateur à ce moment-là et de ne pas continuer à lui imposer une autre langue. Nous observons là un autre impératif éthique imbriqué dans la gestion de la situation de recherche. De cette manière, on peut considérer ce réalignement comme une manière de réorganiser – dans un contexte de recherche – les asymétries, les identités, les préférences linguistiques des participants.

6. Conclusion: exigences éthico-juridiques et dispositifs d'enquête

Au terme de cette analyse, on peut préciser le rapport mutuellement configurant qui s'établit entre exigences éthiques/juridiques et dispositifs d'enquête. Nous avons en effet relevé que le placement de la demande d'autorisation dans l'organisation de l'interaction dépendait du dispositif de recueil des données qui avait été choisi. D'autres configurations sont néanmoins pensables.

La demande d'autorisation peut en effet être placée à différents moments dans la pratique d'enquête: on peut ainsi identifier un continuum de possibilités, allant de la demande d'autorisation placée *avant* que tout enregistrement ait commencé, à la demande d'autorisation placée *après*, à valeur rétrospective, voire aux situations d'enregistrement à micro caché où *aucune* demande n'est jamais formulée. Cette typologie des moments

auxquels demander l'auto-risation est intimement liée à des dispositifs d'enquête: la demande d'autorisation en avance repose sur une pratique de terrain où un lien de connaissance et de confiance s'établit progressivement avec les informateurs et où le dispositif d'enregistrement intervient au cours de la permanence sur le terrain et est intégré dans leurs activités quotidiennes de manière prolongée. La demande d'autorisation placée à la fin de l'enregistrement relève par contre – comme dans le cas analysé ici – d'un dispositif d'enquête où des enregistrements sont effectués dans différents lieux, sans préparation, au fil des rencontres et des occasions, par un enquêteur qui se présente d'abord sous une autre identité.

Au vu de cette diversité des dispositifs, on peut se demander si des alternatives étaient possibles dans le cas analysé ici – c'est-à-dire dans une enquête prenant pour objet la variabilité des pratiques bilingues des habitants d'une ville comme Bienne. Les données enregistrées suggèrent elles-mêmes ces alternatives.

15. (BI AM MM 10.30) (cf. extrait 2)

```

1          ((sonnerie))
2          (2.1)
3 cli     guete tag=
4 ph1    =bonJOU:R/
5 ph2    bonjour
          a ph1    alors six francs/ (.) voilà s'il vous
          b          plaît\ (.) vous savez comment les prendre/
          c enq     ouais ouais
6 cli     guete tag bonjour// xxxxxxxxx ça va:/
7 ph2    gut/ gut/ xxx
          d ph1    sept/ huit/ et dix qui fait vingt
          e enq     merci beaucoup
          f ph1    merci à vous

```

Alors que s'achève la transaction commerciale avec celle qui se révélera être une enquêtrice (a-f), la pharmacienne et sa collègue saluent un client qui vient d'entrer (1-5, 6-7). De manière intéressante, cette interaction enregistrée en arrière-fond de celle provoquée par l'enquête se révèle très riche du point de vue des pratiques de *code-switching*. Contrairement à bien des déclarations sur les pratiques bilingues (énonçant des règles générales telles que: le vendeur s'adapte à la langue du client) cet extrait montre une première paire adjacente où les salutations sont échangées chacune dans la langue préférée de son locuteur, suivie d'une nouvelle salutation successivement en dialecte et en français par le client, ainsi que d'une nouvelle paire adjacente où le "ça va" en français reçoit une réponse en allemand, selon une figure en chiasme. Ce type de configuration, avec de nombreuses alternances de code, est absent des interactions composant le corpus étudié, constitué d'interactions entre une ou deux enquêtrices et des informatrices, où souvent une langue est imposée par l'enquêtrice d'une manière qui exclut le *code-switching* ponctuel comme ici.

Cet extrait montre donc qu'un autre dispositif, consistant à enregistrer dans un lieu professionnel des interactions ordinaires non provoquées par les chercheurs, aurait probablement produit des données en même temps qu'un objet différent(e)s. Comme le montre un autre extrait similaire où sont audibles en arrière-plan une série d'interactions à la caisse d'un magasin (BS TT1 17.04), ce dispositif présente l'avantage de documenter la variation qui affecte un lieu donné et avec elle la diversité des modes d'organisation des interactions bilingues – très différente de la diversité induite quasi-expérimentalement par des enquêteurs bilingues variant leur comportement d'un lieu à l'autre.

Du point de vue des autorisations, une telle démarche aurait nécessité un accord *préalable* des professionnels gérant le commerce au moment de l'installation du matériel d'enregistrement et par exemple un accord *a posteriori* des clients à leur sortie du lieu. Un tel dispositif aurait répondu à un problème qui se pose à quelques reprises dans le corpus, soulevé par des employés qui renvoient à leur hiérarchie comme seule instance pouvant donner l'accord – et implicitement aux risques éventuels qu'ils courent s'ils sont surpris par elle en train de collaborer avec les enquêtrices et de passer du temps pour elles au lieu de travailler (sur ces questions voir la position de Cameron, 1995).

Ces derniers exemples de démarches alternatives soulignent la relation étroite, mutuellement configurante et pas du tout contradictoire, existant entre exigences juridiques et éthiques en matière de consentement et autorisations d'une part et exigences scientifiques en matière de type des données recueillies d'autre part

Conventions de transcription

[chevauchements	pauses
(2.3)	pauses mesurées	xxx			segment inaudible
/ \	intonation montante/ descendante\	exTRA			segment accentué
((rire))	phénomènes non transcrits	:			allongement vocalique
< >	délimitation des phénomènes entre (())	par-			troncation
&	continuation du tour de parole	=			enchaînement rapide
^	liaison	.h			aspiration
(il va)	essai de transcription	°bon°			murmuré

Bibliographie

- Ashmore, M. (1989). *The Reflexive Thesis: Writing Sociology of Scientific Knowledge*. Chicago: University of Chicago Press.
- Auer, P. (1984). *Bilingual Conversation*. Amsterdam: Benjamins.
- Bloor, D. (1981). The strengths of the strong program. In: *Philosophy of the Social Sciences* 11, 199-213.
- Bulmer, M. (ed.) (1982). *Social Research Ethics*. London: Macmillan.
- Burgess, R. G. (ed.) (1989). *The Ethics of Educational Research*. Lewes: Falmer.

- Cameron, D. (1995). *Verbal Hygiene*. London: Routledge.
- Clifford, J. (1988). *The Predicament of Culture*. Cambridge: Harvard University Press.
- Clifford, J. & Marcus, G. E. (eds.) (1986). *Writing Culture. The Poetics and Politics of Ethnography*. Berkeley: University of California Press.
- Fabian, J. (1983). *Time and the Other. How Anthropology Makes its Objects*. New York: Columbia University Press.
- Fine, G. A. (1993). Ten lies of ethnography: moral dilemmas of field research. In: *Journal of Contemporary Ethnography*, 22-3, 267-294.
- Garfinkel, H. (1967). *Studies in Ethnomethodology*. Englewood Cliffs, N.J.: Prentice Hall.
- Garfinkel, H. (2001). *Ethnomethodology's Program. Working Out Durkheim's Aphorism*. Lanham: Rowman & Littlefield Publ.
- Garfinkel, H. & Sacks, H. (1970). On formal structures of practical actions. In: J. D. McKinney & E. A. Tiryakian (eds). *Theoretical Sociology*. New York: Appleton-Century Crofts, 337-366.
- Glenn, P. G. (2003). *Laughter in interaction*. Oxford: Oxford University Press.
- Goffman, E. (1974). *Frame Analysis: An Essay on the Organization of Experience*. New York: Harper & Row.
- Goffman, E., (1978). Response cries. In: *Language* 54, 787-815.
- Goodwin, C. (1986). Between and within: alternative treatments of continuers and assessments. In: *Human Studies* 9, 205-217.
- Goodwin, M.H. (1996). Shifting frame. In: D.I. Slobin et. al. (eds). *Social Interaction, Social Context, and Language*. Mahway: Erlbaum.
- Heller, M. (1982). Negotiations of language choice in Montreal. In: J. Gumperz (ed.). *Language and Social Identity*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hodkinson, P. & Sparkes, A.C. (1993). To tell or not to tell? Reflecting on ethical dilemmas in stakeholder research. In: *Evaluation and Research in Education* 7/3, 117-132.
- Latour, B. (1989). *La science en action*. Paris: La Découverte.
- Lee, R. M. (1993). *Doing research on sensitive topics*. London: Sage.
- Lynch, M. (1985). *Art and Artifact in Laboratory Science: A Study of Shop Work and Shop Talk in a Research Laboratory*. Boston: Routledge & Kegan Paul.
- Lynch, M. (1993). *Scientific Practice and Ordinary Action*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lynch, M. (2000). Against reflexivity as an academic virtue and source of privileged knowledge. In: *Theory, Culture & Society* 17(3), 26-54.
- Marcus, G. E. & Fischer, M. (eds). (1986). *Anthropology as Cultural Critique. An Experimental Moment in the Human Sciences*. Chicago: University of Chicago Press.
- Mitchell, R. G.Jr. (1991). Secrecy and disclosure in fieldwork. In: W. B. Shaffir & R. A. Stebbins (eds). *Experiencing Fieldwork: An inside View of Qualitative Research*. London: Sage.
- Mondada, L. (1998). Technologies et interactions sur le terrain du linguiste. Le travail du chercheur sur le terrain. In: *Cahiers de l'ILSL* 10, 39-68.
- Mondada, L. (2002a). Pratiques de transcription et effets de catégorisation. In: *Cahiers de Praxématique* 39, 45-75.
- Mondada, L. (2002b). La ville n'est pas peuplée d'êtres anonymes: Processus de catégorisation et espace urbain. In: *Marges Linguistiques* 3, (<http://www.marges-linguistiques.com>).
- Mondada, L. (2003a). Observer les activités de la classe dans leur diversité: choix méthodologiques et enjeux théoriques. In: *Actes du Colloque Ensenyar llengües en la diversitat i per a la diversitat*. Barcelona: ICE, 49-70.

- Mondada, L. (2003b). Working with video: how surgeons produce video records of their actions. In: *Visual Studies* 18(1), 58-72.
- Mondada, L. (2004a). Describing surgical gestures: the view from researcher's and surgeon's video recordings. In: *Proceedings of the First International Gesture Conference*. Austin, July 2002, available on Internet: http://www.utexas.edu/coc/cms/International_House_of_Gestures/Conferences/Proceedings/Contents/List_of_Papers.html.
- Mondada, L. (à paraître a). Pratiques de catégorisation des enquêteurs et des enquêtés. In: S. Branca & D. Véronique (éds). *Actes du Colloque: Variation, catégorisation, pratiques discursives*. Université Paris3 - sept 02. Paris: Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Mondada, L. (à paraître b). La pertinenza del dettaglio: registrazione e trascrizione di dati video per la linguistica interazionale. In: Y. Bürki & E. De Stefani (eds). *Transcriptio*. Bern: Lang.
- Mondada, L. (à paraître c). *L'émergence des savoirs*. Lausanne: Presses Polytechniques.
- Sacks, H. (1972). An initial investigation of the usability of conversational materials for doing sociology. In: D. Sudnow (ed.). *Studies in Social Interaction*. New York: Free Press, 31-74.
- Sacks, H. (1992). *Lectures on Conversation*. Oxford: Blackwell.
- Schegloff, E. A. (1968). Sequencing in conversational openings. In: *American Anthropologist* 70, 1075-1095.
- Schegloff, E. A. (1982). Discourse as an interactional achievement: some uses of 'uh huh' and other things that come between sentences. In: D. Tannen (ed.). *Analyzing Discourse: Text and Talk*. Washington: Georgetown University Press.
- Schegloff, E. A. & Sacks, H. (1973). Opening up closings. In: *Semiotica* 8, 289-327.
- Suchman, L. (1987). *Plans and Situated Actions: The Problem of Human Machine Communication*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Welland, T. & Pugsley, L. (eds) (2002). *Ethical Dilemmas in Qualitative Research*. Hants: Ashgate.
- Woolgar, S. (ed.). (1988). *Knowledge and Reflexivity: New Frontiers in the Sociology of Knowledge*. London: Sage.
- Zimmerman, D. & Pollner, M. (1971). The everyday world as a phenomenon. In: J. D. Douglas (ed.). *Understanding Everyday Life: Toward the Reconstruction of Sociological Knowledge*. Chicago: Adline.